

Réf: Dossier N° : 54704

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AKARD ENTREPRISES » en abrégé «AKARD »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD FACE BASE
CIE, 01 BPV 99 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 24 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AKARD ENTREPRISES » en abrégé «AKARD ».

Objet: Tous travaux d'imprimerie ; Importations et vente de véhicules d'occasions, machines, de pièces détachées et marchandises diverses ; Achats et ventes de produits agricoles ; Exploitation agricole et forestière ; Commerce général ; Bureautique et prestations de services divers ; Bâtiment et travaux publics ; Exportation de produits agricoles et divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD FACE BASE
CIE, 01 BPV 99 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur AKE RICHARD THIBAUT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25203 du 24/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22692 du 24/09/2018

